

OFFICE DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE OUTRE-MER
20, rue Monsieur
PARIS VII°

COTE DE CLASSEMENT N° 385

ENTOMOLOGIE MEDICALE ET VETERINAIRE

RAPPORT SUR L'ENQUETE ANOPHELIENNE EFFECTUEE EN
BASSE CÔTE GUINEENNE

par

M. HOLSTEIN

ORSTOM Fonds Documentaire

N° : 28.905.1/1

Cote : 6

H. HOLSTEIN,
Entomologiste Médical O.R.S.O.M.

RECHERCHE
SCIENTIFIQUE NATIONALE
21 NOV 1949

R A P P O R T

sur l'enquête anophélienne effectuée en Basse Côte Guinéenne
(Octobre 1949)

En dehors d'un certain nombre d'espèces anophéliennes récoltées dans divers gîtes de la Basse Côte et, particulièrement dans des gîtes qui présentaient un degré de salinité sinon élevé du moins notable, nous avons pu mettre en évidence, dans cette partie des territoires côtiers, la présence de A. gambiae var. melas.

Des diverses enquêtes qui avaient été menées à Conakry, la plus récente datant de mars 1949 (Lt. Colonel BERNET), aucune conclusion ne pouvait être tirée. La présence des Anophèles, rares il est vrai, était constatée mais sans que leurs gîtes ~~étaient~~ aient été découverts, l'évidence de gambiae var. melas était supposée, sous réserve que les eaux des précipitations et de ruissellement viennent, par leur apport, abaisser la salure des zones inondées par les marées. Celles-ci étaient, sans plus, suspectées.

Nous avons trouvé les larves de melas dans les zones inondées par la marée de part et d'autre de la digue qui relie Conakry au continent. Par endroits, la densité larvaire était considérable. Ce type de gîtes, dans lequel se développe melas, est caractéristique : il est constitué par le palétuvier Avicennia nitida dans la zone la plus rapprochée du continent, par le palétuvier Rhizophora racemosa et la graminée Paspalum vacinatum dans la zone la plus touchée par la marée. Melas est d'ailleurs trouvé en nombre beaucoup plus élevé dans la zone à Paspalum seul que là où Paspalum entoure les branches de Rhizophora.

L'examen des larves, pratiqué au laboratoire d'Entomologie à Bobo, nous a donné, pour tous les exemplaires capturés, le peigne caractéristique sur le segment VIII. Des échantillons récoltés à Camayenne dans une rizière à salinité presque nulle, ne le possédaient pas et étaient donc identifiées comme du gambiae type.

Il n'est pas étonnant que melas ait été découvert le long de la digue, soumise aux variations continuelles des marées. Il n'est pas non plus indispensable que les eaux de précipitation et de ruissellement soient, à Conakry, un facteur du développement de melas puisque, dans cette zone de gîtes qui s'étend sur plusieurs centaines de mètres, la salinité n'atteint pas la salinité limite dans laquelle peut se développer cet Anophèle. Celle-ci est, d'après les expériences des entomologistes britanniques, de 47,6 grammes de ClNa par litre. Or les prélèvements faits le long de la digue ont donné (chiffres communiqués par le Dr. Kopel) :

à marée basse :

côté droit : 26 grammes/litre

côté gauche: 27 gr./litre

à marée haute :

côté droit : 10 gr./litre

côté gauche: 10,5 gr./litre

La présence de gambias var. melas à Conakry permet d'expliquer la haute endémicité palustre qui règne dans cette ville et écarte l'hypothèse d'un apport d'Anophèles extérieurs, venant, entre autres, des îles de LOOS. Si le Service d'Hygiène de la ville est parvenu au contrôle de A. gambias à l'intérieur même de Conakry, par contre la prophylaxie anti-larvaire le long de la digue n'est plus de son ressort. Il est en effet chimérique de penser que des pulvérisations d'un larvicide quelconque puissent avoir un effet sur des gîtes dont la caractéristique est d'être essentiellement variables dans leurs dimensions. Beaucoup d'entre eux sont, de plus, dissimulés au milieu d'une végétation très dense qu'il faudrait d'abord supprimer pour en rendre l'accès facile. Et, en admettant que la solution des pulvérisations soit adoptée, elles devraient être hebdomadaires et contrôlées très soigneusement par un personnel qualifié. Sans que, pour cela, tous les gîtes soient débarrassés de leurs larves par la repousse excessivement rapide du Paspalum créerait de nouveaux foyers en d'autres points que ceux traités.

Il ne semble pas que l'on puisse envisager le drainage des zones à gîtes à cause d'une part de leur faible largeur, d'autre part cette région étant soumise directement à l'action des marées.

A notre avis, la seule solution à adopter pour l'assainissement de cette région est le comblement avec construction de la digue au bord, calculé à marée basse, de la

mer. Les projets d'extension de Conakry et, notamment, la rectification de la route du Niger, permettraient d'envisager de tels travaux qui ne rentreraient plus seulement, à ce moment là, dans le cadre de l'assainissement.

De toute façon, les gîtes étant maintenant connus, cette enquête anophélienne demanderait à être complétée par une étude d'ingénieurs spécialisés.

Bobo-Dioulasso, le 14 novembre 1949



Ampliations:

Dir. Loc Santé Conakry..... I
Directeur SGMF..... I
Directeur OHSOM..... I
Archives Entomo..... I

A titre de C.R.

Dir. Gal Santé Dakar..... I

5

Enregistré au Laboratoire d'Entomologie

14 NOV 1949

Is.....

sous le N° 272 / ENTOMO